

secoursalpinsuisse

sauveteur | *édition numéro 42* | *mai 2020*



Une fondation de

rega 

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



CONTENU

- 3** L'alerte
- 4** Editorial
- 5** Contrôle du matériel
- 6** Statistique des cas d'urgence
- 8** Photos d'interventions
- 9** Grands anniversaires des sections
- 10** Rapport annuel
- 12** Le sauvetage en Norvège
- 14** Changements relatifs au personnel
- 16** L'alpinisme au patrimoine mondial
- 16** A lire!



L'ALERTE
A la recherche du système d'alerte de demain

5



CONTRÔLE DU MATÉRIEL
Les gardiens du matériel sont à jour

8

PHOTOS D'INTERVENTIONS
Les sauveteuses et les sauveteurs ne sont pas des paparazzi chasseurs d'accidents



12



LE SAUVETAGE EN NORVÈGE
Grand pays, petit effectif

IMPRESSUM

Sauveteur : Magazine pour les membres et partenaires du Secours Alpin Suisse
 Editeur : Secours Alpin Suisse, Centre Rega, case postale 1414, CH-8058 Zurich-Aéroport, tél. +41 (0)44 654 38 38, fax +41 (0)44 654 38 42, www.secoursalpin.ch, info@alpinrettung.ch
 Rédaction : Elisabeth Floh Müller, directrice suppléante, floh.mueller@alpinrettung.ch ; Andreas Minder, a.minder@bluewin.ch
 Crédit photographique : Daniel Vonwiller : couverture, p. 2, 5, 8 ; m.à.d. : p. 2, 3, 4, 7, 12, 13, 14, 15, 16 ; David Birri : p. 6 ; archives CAS Toggenburg : p. 9 ; SAS : p. 10, 11 (graphiques)
 Tirage : 2800 exemplaires en allemand, 600 en français et 500 en italien
 Changements d'adresse : Secours Alpin Suisse, info@alpinrettung.ch
 Réalisation complète : Stämpfli SA, Berne

Couverture : Les gardiennes et les gardiens du matériel veillent, dans les stations de secours, à ce qu'appareils et équipements soient sûrs et fonctionnels. Ces deux dernières années, la plupart d'entre eux ont suivi le cours de Vérificateur/trice compétent/e».

L'ALERTE

A la recherche du système d'alerte de demain

Une étude mandatée par le SAS arrive à la conclusion que les sauveteuses et les sauveteurs souhaitent désormais être alertés via leur smartphone. Le prototype d'une app pour les responsables d'intervention a été développé, et le test s'est avéré probant. Le SAS va poursuivre le projet.

Depuis quelque temps, le SAS réfléchit à la manière dont les responsables d'intervention sur le site de l'accident (RISA), les spécialistes techniques ainsi que les sauveteurs et les sauveteuses pourraient être mieux alertés. Les premiers essais avec une app sur smartphone destinée aux spécialistes techniques ont été menés pendant l'été 2016, en Suisse occidentale et à Glaris. Les résultats du pilote ayant été mitigés, le projet a été abandonné. L'an dernier, le SAS s'est adressé à la Haute école technique de Rapperswil (HSR) et à l'Université de Bâle, les priant de chercher comment le processus d'alerte pourrait être optimisé. Confié à trois étudiants, le mandat a fait l'objet de leur travail de diplôme.

Là où le bât blesse...

Les différents inconvénients et difficultés d'accès du système actuel, mentionnés dans le rapport, expliquent pourquoi le SAS s'est penché sur de nouvelles solutions.

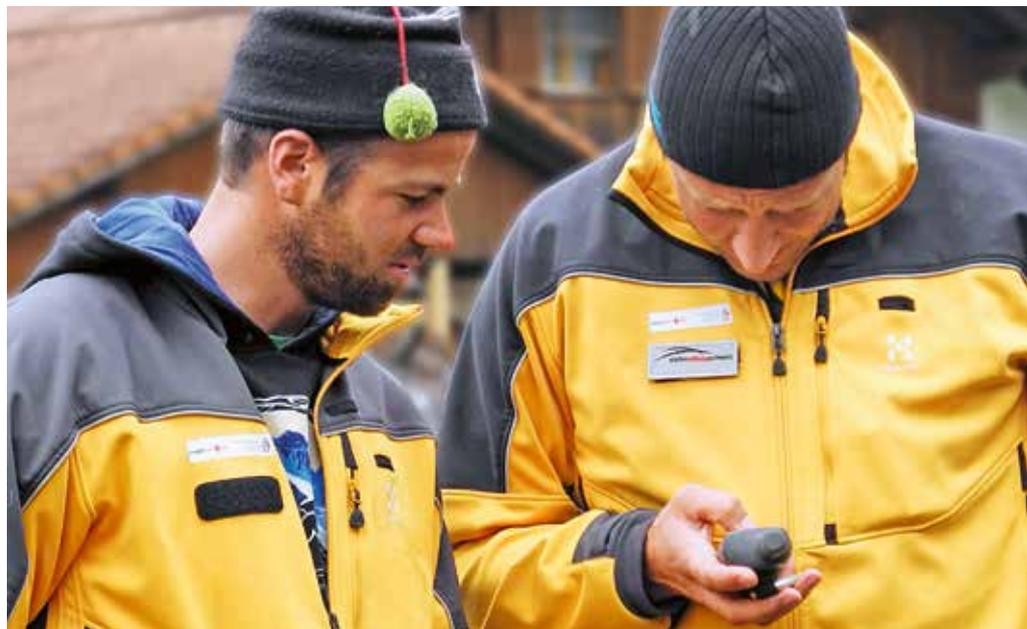
- Les responsables d'intervention et les spécialistes techniques doivent, lors d'une opération, communiquer à la fois via pager, téléphone et radio. Ces différents canaux sont ressentis comme peu pratiques et inefficaces.
- La durée entre le moment où l'alerte est donnée et celui où l'équipe de sauvetage est mise sur pied est considérée comme trop longue.

- Le flux d'information entre la Centrale d'Intervention Hélicoptère (HEZ) et le SAS est partiellement incomplet pendant le processus d'alarme.
- La Centrale HEZ n'informe pas toujours suffisamment les RISA de la progression de la situation.
- D'une manière générale, la Centrale HEZ trouve que le processus d'alarme du SAS manque de transparence, ce qui peut mener à l'aberration suivante : la Rega peut voler jusqu'au site de l'accident sans le SAS et déploie ce dernier dans un deuxième temps seulement.
- Trop de sauveteurs et de sauveteuses s'annoncent à la Centrale HEZ pour une alerte alors qu'ils n'entrent pas du tout en ligne de compte pour cette opération, pour des rai-

sons diverses et variées. Tout ceci fait perdre du temps.

- L'alerte se fonde sur les frontières qui se sont historiquement dessinées autour des zones de sauvetage. Cela peut provoquer une constitution peu optimale des équipes de sauvetage.
- La répartition des opérations de sauvetage entre les sauveteurs bénévoles n'est pas transparente et elle est parfois ressentie comme injuste.

Partant de ces points faibles, le mandat a été formulé aux trois étudiants. Ainsi, une solution adaptée sur le plan technologique et moderne devait être trouvée, en réduisant le nombre de types d'appareils utilisés et, par conséquent, les interfaces et les sources d'erreur aussi. Le système devait, par ailleurs, simplifier les échanges



Smartphones et GPS sont un standard au Secours Alpin. Le système d'alarme de demain en tiendra compte.

ÉDITORIAL



Utilisons ce répit

Écrire l'éditorial du *sauveteur* ces jours-ci n'a pas été une mince affaire pour moi. Consciente que ces quelques lignes seront déjà obsolètes quand elles parviendront aux lecteurs, j'ose tout de même partager avec vous quelques réflexions sur la pandémie de coronavirus.

Ce petit virus ne se contente pas de mettre en péril notre santé. Il secoue aussi les piliers sur lesquels repose notre société. Ce confinement pèse aux gens, plombe le système de santé et torpille l'économie. Toutefois, je le considère aussi comme une chance unique : pour nous tous – et pour moi personnellement ! Des questions sur le sens de ce que je fais et sur les valeurs qui me tiennent à cœur se glissent soudain au premier plan. Ces dernières années, j'ai entendu plus d'une personne déclarer : « Ça ne peut pas continuer comme ça ! C'est complètement fou, cette manière dont nous vivons, dont nous travaillons, dont nous consommons, dont nous sillonnons la planète sans même reprendre notre souffle. » Mais ces doutes face à la croissance économique sans fin et face à la mondialisation n'étaient guère suivis de faits. Or, ce dont nous n'avons pas été capables, le virus l'a fait en un tournemain : la consommation chute, les avions sont cloués au sol, nous restons à la maison.

La pandémie finira par être surmontée. J'espère qu'alors, nous ne retournerons pas simplement à la normalité. Utilisons ce moment de répit que la crise nous impose pour mener des discussions sur un système d'avenir, mesuré et respectueux. Il est grand temps !

Les activités de montagne sont elles aussi quasiment à l'arrêt, personne – ou presque – n'a besoin d'être secouru. Mais notre aide est demandée ailleurs. Les sauveteuses et les sauveteurs épaulent des comités régionaux et cantonaux, dans les hôpitaux et les installations d'urgence. Solidarité et responsabilité sociale ont toujours été des valeurs véritablement vécues dans le sauvetage en montagne. La nouveauté réside dans le fait que ces valeurs sont revenues au premier plan dans toute la société. Espérons que cela restera un acquis une fois la crise finie.

Elisabeth Floh Müller
Directrice-suppléante

d'information entre la Centrale, le RISA et les spécialistes techniques. Il est censé fonctionner de manière simple et intuitive, afin que les sauveteuses et les sauveteurs les moins confirmés sur ce plan technique s'y retrouvent.

Les téléphones mobiles privilégiés

Dans une première étape, les trois étudiants, Carla Müller, Peter Schmitt et Petra Gubler, se sont fait un aperçu de la situation actuelle. Dans ce contexte, ils ont examiné les documents, rendu visite à la Centrale HEZ et interviewé les RISA ainsi que les spécialistes techniques. Il en est notamment ressorti que toutes les sauveteuses et tous les sauveteurs possèdent un smartphone et qu'ils l'utilisent pendant les interventions. Certaines régions recourent déjà à des solutions numériques. WhatsApp est utilisé partout. Les personnes interrogées estiment les problèmes de mauvaise réception comme étant faibles, étant donné que, d'expérience, elles se trouvent dans une zone à bonne couverture au moment où est donnée l'alerte. Deux tiers d'entre elles trouvent que la procédure actuelle d'alerte est compliquée. Elles se déclarent favorables à une solution recourant aux smartphones. Le pager est jugé très critique et obsolète. Une large majorité a l'habitude de travailler avec des cartes électroniques, et presque tous les sondés déclarent ne pas s'inquiéter d'un géorepérage via leur mobile. Les interventions au-delà des limites régionales devraient, selon une majorité, être possibles.

Les renseignements glanés lors des premières phases de recherches ont incité les étudiants à se concentrer sur l'alerte des RISA. Développer, dans le cadre de leur travail de Master, une solution pour toutes les parties prenantes ne leur a pas semblé possible.

Un prototype apprécié

Vu les préférences très marquées des personnes interrogées en faveur d'une solution recourant aux smartphones, l'équipe du projet s'est consacrée au développement d'une app pour les RISA. Elle a été façonnée de manière à fonctionner lors des interventions standard mais aussi dans les cas spéciaux. Grâce à ses fonctions de communication, l'app se présente dans ce genre de cas comme un chat, ce qui permet d'intégrer dans le processus des étapes supplémentaires flexibles.

Un premier prototype de l'app a été testé par deux experts. Après quelques ajustements, notamment un menu simplifié, l'app a été proposée à un plus grand groupe d'utilisateurs. De nouvelles modifications ont été intégrées avant de lancer un deuxième cycle de tests. Il s'est avéré que tous les participants ont apprécié la nouvelle proposition. « Les RISA testeurs ont confirmé que les solutions proposées couvraient toutes les fonctions de base nécessaires au processus d'alerte », comme le relate le rapport d'étude. « Il a été très réjouissant de constater que l'app était très intuitive, facile à utiliser même par les personnes peu expérimentées en technique. » Certains RISA ont « vraiment hâte d'utiliser cette solution en situation réelle ».

« Une base solide »

Les auteurs arrivent à la conclusion que leur proposition de solution représente « une base solide pour un projet à mettre en application ». L'acceptation d'une app pour smartphone est très grande parmi les utilisatrices et les utilisateurs. Ils recommandent de développer une solution mobile, compatible et utilisable également avec les tablettes ou les PC. Dans un projet d'application, il faudrait en sus clarifier des questions de processus et de compétence au sein du SAS encore en suspens, mais aussi en concertation avec la Centrale HEZ. Parmi elles, la question de savoir qui pourrait avoir accès à quelles données et si des interventions interrégionales pourraient avoir lieu à l'avenir. Ces exemples montrent que les questions techniques ne sont pas les seules à trancher avec une nouvelle solution d'alerte. « Ce projet a montré qu'il fallait accorder suffisamment d'attention aux spécificités régionales, aux besoins et aux attentes des utilisateurs ainsi qu'au contexte pour trouver la solution idéale », ont conclu les étudiants.

Et ensuite ?

La Direction du SAS a décidé de poursuivre le projet de soutien numérique du processus d'alarme. En concertation avec la Rega, les prochaines étapes seront définies dans les semaines à venir, le but étant de disposer d'une application test utilisable au cours de cette année. Si tout se déroule bien, un lancement définitif de la nouvelle application serait envisageable en 2021.

CONTRÔLE DU MATÉRIEL

Les gardiens du matériel sont à jour

Ces deux dernières années, les gardiens du matériel des stations de secours ont suivi la formation de « Vérificateur/trice compétent/e de Niveau I ». A l'automne 2020 débutera le cursus de Niveau II, proposé à tous ceux qui effectuent le suivi et le contrôle des appareils spéciaux dans les dépôts régionaux.

En 2017, la Direction du SAS a décidé de déléguer la responsabilité du matériel d'intervention aux stations de secours. La fonction d'inspecteur central du matériel, occupée pendant plus de 20 ans par Hansjürg Müller, a été supprimée. Dans le même temps, le cours de gardien du matériel a été repensé. Il s'articule autour des bases légales et de la formation de « Vérificateur/trice compétent/e des équipements de protection individuelle contre les chutes EPI ». « Nous avons élaboré ce cours pour le matériel et les appareils, sur mesure par rapport à nos besoins dans le sauvetage en montagne », explique Theo Maurer, responsable des Procédures d'intervention au SAS. Le périmètre comprend, outre le matériel de sauvetage pertinent pour la sécurité, les radios manuelles et les pagers. La formation dure une journée et se consacre aux domaines suivants : connaissance du matériel, désignation des articles de l'équipement, instructions d'utilisation, contrôle, entretien et soins du matériel, documentation des processus de contrôle annuel, bases juridiques et normes. Le cours nouvellement conçu s'est tenu pour la première fois à l'automne 2018, à Spiez, avec les gardiens du matériel de Berne et de Suisse centrale. L'année d'après, deux cours ont été proposés, l'un à Maienfeld (il s'adressait aux responsables des Grisons, de Suisse orientale et du Tessin), l'autre en Suisse romande. « A quelques rares exceptions près, tous les responsables du matériel des stations de secours ont suivi la formation et passé le contrôle d'apprentissage », poursuit Théo Maurer. Les participants ont reçu le certificat de Vérificateur/trice compétent/e.

Cours de répétition tous les trois ans

Dès 2021, un cours de répétition sera organisé selon un système de rotation dans l'une des trois régions. Il durera également une journée et portera sur les mêmes thèmes que



Un gardien du matériel vérifie les cordes – un travail dont dépend la sécurité de ses collègues.

le cours de base. Si de nouveaux appareils sont achetés, les contenus seront actualisés en conséquence. Les responsables du matériel recevront les informations sur les cours et seront invités à les suivre.

En octobre, le module de formation « Vérificateur/trice compétent/te de Niveau II » sera proposé pour la première fois. Il s'adresse aux responsables du matériel des associations régionales qui s'occupent des outils spéciaux comme les sets de sauvetage en crevasse, les treuils à moteur ou les appareils de sauvetage sur câble. Les fabricants de ces équipements seront d'ailleurs invités comme orateurs à ce cours. Suite à ce module d'une journée, les participants sont censés être en mesure d'entretenir eux-mêmes les appareils spéciaux, de les contrôler puis de documenter le tout correctement. Le cours sera publié après les vacances d'été.

Ce pour quoi les gardiens du matériel ne sont pas responsables

- La responsabilité des équipements de sécurité personnels privés – qui ne sont pas mis à disposition par la station de secours – relève des sauveteuses et des sauveteurs eux-mêmes.
- Le suivi et l'entretien du matériel, des médicaments ainsi que des appareils du sac à dos médical est assuré par les spécialistes techniques Médecine.
- Le gardien du matériel contrôle certes les radios manuelles ainsi que les pagers mais il ne les entretient pas. S'il constate un défaut, il envoie l'appareil en question au Secrétariat, qui le fait réparer par le fournisseur.
- Quant au suivi et à l'entretien des valises de relais radio, des personnes dédiées s'en occupent.

Vers de meilleurs chiffres à force d'opiniâtreté et de juste mesure...

Ces 35 dernières années, Ueli Mosimann a établi la statistique des incidents alpins pour le CAS. Il a développé pour le Club un instrument de prévention des accidents à partir d'un simple décompte des cas de décès. Il est satisfait de l'état actuel du relevé, même si l'un ou l'autre rapport d'accident pourrait être un peu plus exhaustif à son goût.

« Je ne suis pas un compteur de morts », telle a été la première pensée d'Ueli Mosimann lorsqu'Étienne Gross, le rédacteur en chef de l'époque du magazine *Les Alpes*, lui a demandé s'il voulait se charger de la statistique des incidents. Il a pourtant fini par se laisser convaincre, pensant que cela ne durerait que deux ou trois ans. Comme quoi, on peut se tromper ! Son scepticisme du début a rapidement fait place à un intérêt de plus en plus vif. Il faut dire qu'Ueli Mosimann s'est vite mis à compter bien plus que des dépouilles. Sous sa houlette, la statistique a régulièrement évolué : il a commencé par introduire une catégorisation par type d'activité. Il

voulait savoir si la victime pratiquait l'escalade, la randonnée à ski ou en haute altitude, voire la randonnée au moment de l'accident. Les médecins de montagne lui ont proposé un nouveau recensement. En effet, intéressés par ses données, ils ont pris contact avec U. Mosimann à la fin des années 80 et lui en ont livré d'autres en échange. Grâce à eux, à partir de 1992, des données du Valais ont été intégrées à la statistique. Toutefois, les médecins souhaitaient saisir plus de paramètres : grâce à eux, l'indice NACA, qui renseigne sur la gravité de l'état clinique du patient selon sept niveaux, a été ajouté. Bruno Durrer, médecin de Lauterbrunnen malheureusement décédé en 2016, avait rapporté cette échelle des Etats-Unis, où elle avait été mise au point par le National Advisory Committee for Aeronautics (NACA), une organisation antérieure à la NASA.

Des données sans lacune depuis 2004

Afin de pouvoir collecter ces données – entre autres –, la manière de procéder à l'annonce des interventions de sauvetage a été repen-

Les montagnes avant tout

Le lien qu'Ueli Mosimann entretient avec la montagne ne se limite pas à la collecte de données. Une fois son diplôme de guide de montagne en poche en 1970, il travaille comme guide à ses heures perdues, pendant et après ses études d'ingénieur électricien. Il s'est lancé dans la formation de guide d'excursions CAS et s'est engagé comme membre de différentes commissions CAS, notamment l'ancienne Commission du sauvetage et la Commission des éditions. Auteur de plusieurs guides de randonnées à ski, il a collaboré à établir des cartes dans cette discipline. Aujourd'hui encore, il accompagne de temps à autre des tours avec des clients privés. On le rencontre souvent dans les Alpes et le Jura, où il sillonne les chemins en VTT, sans moteur électrique (encore longtemps, espère-t-il !), en prenant soin de ses articulations.

sée. Un logiciel de saisie pour les stations de secours CAS a été développé puis introduit. « Il a également été repris par l'Organisation Cantonale Valaisanne des Secours (OCVS), mais évidemment pas tel quel », précise U. Mosimann avec un sourire. Il a fallu attendre 2004 pour que la statistique des incidents alpins du CAS comprenne toutes les données du pays. Depuis, la collecte des données ne comprend

aucune lacune. Elles peuvent être évaluées selon divers angles, sachant que de nouveaux critères sont régulièrement rajoutés. Exemple : l'année dernière, un code a été introduit pour le trailrunning, le dernier sport à la mode. « Nous sommes partis du principe qu'il y aura des accidents quand on court en montagne chaussé de simples baskets. » Toutefois, un nouveau code de ce type n'a de sens que s'il est accepté et compris par les organisations fournissant des données. Tel a été le cas des trailrunners : « Ils ont tous bien réagi », se réjouit U. Mosimann. Les sauveteurs en montagne ont reçu des astuces pour faire la distinction entre un trailrunner et un randonneur : à part les chaussures de course, l'autre caractéristique est qu'il ne porte pas de sac à dos, souvent plutôt un gilet de trailrunning.

Divergence de préoccupations

Pour Ueli Mosimann, tout n'est pourtant pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. En effet, ses principales sources d'informations, à savoir le SAS, la Rega et l'OCVS, ne fournissent pas toujours toutes les données majeures. Cela est lié au fait qu'ils se concentrent sur autre chose, poursuit-il. « Les sauveteurs veulent aider, ils s'intéressent moins aux causes de l'incident. » C'est la raison pour laquelle, dans leur rapport, ils ne précisent souvent pas si le grimpeur portait un casque ou si un skieur de randonnée portait un DVA. U. Mosimann regrette cet état de fait mais le comprend. « Quand un SSH est suspendu à la LongLine, il a d'autres soucis de regarder si un crochet était bien enclenché. » Pourtant, de tels détails seraient précieux pour les statistiques. « Si nous comprenons le déroulement de l'accident, cela peut servir pour la prévention. »

Bien qu'il souhaite de meilleures données, Ueli Mosimann ne veut pas d'une solution semblable à celle de l'Autriche, où la police alpine est responsable du sauvetage et collecte bien plus de données. « Une solution étatique impliquerait bien plus d'effectifs et un budget largement supérieur », précise-t-il. « Payer un tel prix seulement pour obtenir plus de données serait complètement disproportionné. » Au lieu de quoi il espère que les préposés aux secours ou les responsables d'intervention décriront brièvement les circonstances de l'accident dans les rapports d'opération. « Certains font un travail exemplaire, d'autres sont plus parcimonieux

dans leurs explications. » S'il est seulement écrit « Patient dégagé », cela n'aide guère... « Si le sauveteur consignait plutôt que l'accidenté a une jambe cassée, ce serait déjà bien plus utile. » Pas besoin d'écrire un roman. « Deux ou trois phrases suffisent », commente-t-il.

Moins d'accidents mortels

Certes, la base de données n'est pas encore parfaite ; pourtant, elle livre beaucoup d'informations sur le développement de l'activité de secours et les accidents en montagne. Les cas d'urgence ont par exemple explosé. En 2018, la barre des 3000 sauvetages a été dépassée pour la première fois. Cela s'explique par deux facteurs : d'une part, le nombre de personnes qui pratiquent des sports de montagne ne cesse de croître, d'autre part, les téléphones mobiles permettent de donner plus facilement l'alarme. En revanche, le nombre d'accidents mortels n'a pas augmenté, et le risque statistique de décéder en pratiquant un sport de montagne a nettement baissé. U. Mosimann présume que les



Bruno Hasler reprend le flambeau

Bruno Hasler prend la succession d'Ueli Mosimann. Responsable du domaine Formation et Sécurité au CAS, le thème de la sécurité ne lui est pas étranger et il a toujours travaillé étroitement avec Ueli Mosimann. Il connaît aussi le fonctionnement avec les médias, de par ses fonctions précédentes. Quant à la partie statistique de son nouveau poste, il bénéficiera de l'aide d'Ueli Mosimann pendant la première année. Selon les besoins, il suivra l'une ou l'autre formation continue, ajoute B. Hasler. Agé de 61 ans, il travaille au CAS depuis l'an 2000. Guide de montagne, il dirige les cours Avalanches et les formations de guide d'excursions CAS Été et Hiver.

raisons à cette évolution sont diverses. « L'une d'entre elles est que le sauvetage en Suisse est hautement professionnel. » Les gens sont sauvés dans les endroits les plus invraisemblables, et bien des accidents sont ainsi évités. Autre facteur : le niveau d'information général est meilleur qu'avant, grâce aux bulletins d'avalanche mais aussi aux forums sur Internet, sur lesquels on peut se renseigner sur les conditions actuelles. En règle générale, les sportives et les sportifs sont également mieux formés que par le passé, surtout dans le domaine des avalanches. Le système d'évaluation 3x3 de Werner Munter joue notamment un rôle non négligeable. « Dans les années 80, nous avons beaucoup d'accidents de groupes, avec plusieurs décès d'une même avalanche. Aujourd'hui, c'est bien plus rare. » Les effets de prévention d'association alpines comme le CAS portent leurs fruits.

Ueli Mosimann a largement contribué à ces efforts, d'autant que son travail ne se limite pas à la collecte de données. Le poste à 20 % prévoit aussi un travail médiatique. Au fil du temps, Ueli Mosimann s'est hissé au rang d'expert par excellence dans les questions de sécurité. Il s'en rendait compte après la publication annuelle des statistiques. « Habituellement, je passais la journée suivante pendu au téléphone. » Son expertise a d'ailleurs été demandée dans d'autres circonstances. Pas une catastrophe ne s'est produite en montagne sans qu'il doive faire une déclaration. Dans les grandes lignes, il attribue une bonne note aux médias. « La plupart se comporte bien. » Avec le *Blick* non plus, il n'a pas eu à déplorer de mauvaise expérience. C'est plutôt avec la télévision qu'il a trouvé la collaboration difficile. « Ils filment pendant 30 minutes puis font des coupes au montage sans te consulter. » Selon le contexte d'une déclaration, le contenu peut paraître complètement déformé. « Je me suis énervé plus d'une fois à ce sujet. »

A l'avenir, il n'aura plus ce problème. La statistique des incidents alpins 2019 sera la dernière qu'il livrera, même si le CAS l'aurait bien gardé encore un an ou deux. « J'ai 71 ans, et il me semble que le moment est venu que le « Mister Sécurité » du CAS soit incarné par un nouveau visage. Le successeur idéal a été trouvé en la personne de Bruno Hasler. »

LE DROIT À L'IMAGE

Les sauveteuses et les sauveteurs ne sont pas des paparazzi chasseurs d'accidents



La méticulosité est une grande qualité dans le sauvetage : non seulement pour venir en aide aux victimes, mais aussi pour gérer les images.

Il arrive régulièrement que des photos d'interventions de sauvetage apparaissent dans les médias ou les réseaux sociaux sans concertation préalable avec le SAS ou le service de presse de la Rega. Ceci est non seulement illicite mais nuit aussi à la réputation du secours alpin.

La dernière chose qu'une victime souhaite est que des photos de son accident paraissent dans les médias (sociaux). Ce souhait doit être respecté, chaque personne disposant fondamentalement de son droit à l'image. Cela signifie que des clichés sur lesquels quelqu'un peut être identifié ne peuvent être publiés qu'avec l'accord de la personne en question. Il est possible de se passer de ce consentement si la publication de l'image est justifiée par un intérêt public ou privé prépondérant. Un tel cas de figure est très peu probable dans le cadre d'un accident de montagne.

Quiconque ne respecte pas le droit à l'image porte atteinte à la personnalité de la victime mais aussi des autres sauveteuses et sauveteurs impliqués. Toute personne qui participe à une telle infraction peut être attaquée en justice. Outre le ou la photographe, l'implication peut concerner par exemple le média dans lequel la photo a été publiée.

Documenter est autorisé

Cela ne signifie pas qu'aucune photo ne peut être prise du site à proprement parler ou sur le site de l'accident. En effet, les supports visuels sont utiles, voire indispensables, dans un but de documentation. Des photos ou vidéos peuvent se révéler précieuses dans un rapport d'intervention ou pour le service de communication du SAS ou le service de médias de la Rega, dans le cadre d'un rapport professionnel sur un événement. Outre l'utilisation pour des rapports ou la transmission éventuelle aux services compétents, les photos d'intervention ne doivent pas, d'une manière générale, être utilisées ni diffusées – même sans porter atteinte à la personnalité de quiconque. L'interdiction de transmettre des images ne concerne pas seulement les médias ; elle s'applique aussi à une utilisation dans les cours de formation, pour des exposés ou dans les locaux d'un club. Si quelqu'un a besoin de supports photographiques pour une présentation, il peut soumettre sa demande au service de communication du SAS.

« Toutes les photos d'opérations doivent être supprimées sur-le-champ, dès que le rapport d'intervention a été déposé », précise Elisabeth Floh Müller, la directrice-suppléante du SAS, en charge de la communication. Par supprimer, on n'entend pas seulement effacer localement sur le téléphone mobile ou l'appareil photo, mais aussi, le cas échéant, du Cloud. L'idéal serait de régler les appareils de manière à ce que les photos ne partent pas sur une mémoire externe, et surtout pas vers les réseaux sociaux.

Réputation écornée

Ce principe vaut aussi pour les clichés pris depuis l'hélicoptère pendant une intervention Rega ou un exercice. D'une manière générale, les photos impliquant la Rega ne peuvent être publiées qu'après concertation du service de presse de la Garde aérienne. Par le passé, il est arrivé que des images aient fini sur Internet avant même l'atterrissage de l'hélicoptère. D'une part, il s'agit d'une atteinte à la propriété et, d'autre part, une telle publication, de photos d'opération, colle à la Rega et au SAS une image de reporters à sensation, ce qui écorne leur image. La confiance placée dans les organisations de sauvetage souffre si des personnes mandatées par elles agissent comme des voyeurs au service de la presse à scandale. Par ailleurs, le service dédié de la Rega est alors dans l'impossibilité de communiquer de manière professionnelle et coordonnée avec les médias. Joignable 24h/24, 7 jours sur 7, ce service n'est pas seulement le point de coordination avec les médias pour les opérations de la Garde aérienne. Il est également l'interlocuteur pour les interventions SAS au sol, effectuées sur mandat de sa Centrale d'intervention.

En signant les conditions générales d'embauche, les sauveteuses et les sauveteurs SAS s'engagent à tenir compte, « dans leurs activités, des fondements de la protection et de la sécurité des données ». « Cette obligation s'applique aussi bien à l'utilisation de données, d'images et d'informations du SAS que de données relatives aux employés ou à des tiers avec lesquels le SAS est en contact. » Si une sauveteuse ou un sauveteur transgresse ces règles, le SAS est en droit d'engager la responsabilité civile de la personne fautive, ou de l'exclure de futurs mandats.

GRANDS ANNIVERSAIRES DES SECTIONS

Les débuts du secours alpin dans l'Alpstein

Cette année, les grands anniversaires s'enchaînent au sein des sections CAS. Pas moins de dix d'entre elles ont été fondées il y a 100 ans, plus que n'importe quelle autre année.

Autour du massif de l'Alpstein, les grands anniversaires s'enchaînent: la section du Toggenburg souffle ses 150 bougies, un an après celle du Säntis. Elle a saisi cette occasion pour faire paraître une brochure-anniversaire qui aborde, entre autres, le sujet du sauvetage en montagne. Elle aussi peut se targuer d'une longue tradition dans la région. Le massif de l'Alpstein en est la cause puisqu'il a commencé à attirer les premiers touristes au XIX^e siècle – avec, comme conséquence logique, des accidents !

Les sections CAS de St-Gall, du Säntis, du Rhin et du Toggenburg ont commencé à organiser des opérations communes dans le massif en 1910. Dès l'année de sa création, plusieurs actions de secours ardues ont été menées. A l'époque, près de la moitié des accidents étaient causés par des fleurs: de nombreux « chasseurs » d'Edelweiss s'aventuraient en terrain difficile, beaucoup finissant dans des ravins.

Pionniers du sauvetage cynophile

En février 1945, des chiens ont pour la première fois participé à une opération au-dessus de Gams pour sauver un bûcheron enfoui dans une avalanche de poudreuse. Le Toggenburg a joué un rôle important dans les débuts du sauvetage cynophile. A l'initiative de Josef Scherrer, conducteur d'Ebnat, un premier test a été organisé au Tanzboden pour les chiens d'avalanche. La construction des remontées mécaniques sur l'Alpstein est allée de pair avec une hausse massive du nombre d'accidents en montagne.

Section CAS du Toggenburg (éd.): *150 Jahre SAC Sektion Toggenburg*. Wattwil, 2020
La brochure (en allemand seulement) peut être commandée sur le site info@sac-toggenburg.ch au prix de 40 francs hors frais de port (20 francs pour les membres de la section du Toggenburg)



Un groupe de sauveteurs dans les années 30. A l'époque, ramener des corps n'était pas chose rare dans l'Alpstein.

Dans le même temps, les secours faisaient aussi des progrès. De plus en plus d'opérations étaient effectuées en collaboration avec la Garde aérienne de sauvetage. L'introduction des radios s'est également avérée une avancée précieuse, mettant un terme à la communication par cris, hurlements, sifflets ou cornes de brume des sapeurs-pompiers. En 1957, le premier appareil à câble a été utilisé lors d'une intervention en Suisse orientale. Sept ans plus tard, l'acquisition d'un premier treuil à engrenages permettait non seulement de faire descendre sauveteur et patient mais aussi de les hisser.

Des cours communs

A l'instar de la technique, la formation n'a pas non plus fait du sur-place. Au milieu des années 60, les colonnes de secours du massif de l'Alpstein ont décidé de collaborer dans ce domaine. Ainsi, à partir de 1966, des cours régionaux d'été ont été organisés en commun, ceux d'hiver, à partir de 1978.

L'histoire du sauvetage alpin au Toggenburg ne manque certainement pas de parallèles avec celle des autres régions dans lesquelles des

sections CAS célèbrent cette année de grands anniversaires. Si elle n'est pas partout aussi bien documentée, des membres CAS motivés s'engagent en revanche dans toutes les sections pour le bien d'autres pratiquants de la montagne.

Des stations en action

Le secours en montagne s'est invité ou s'invite dans les festivités des sections CAS ci-après (petit extrait qui ne prétend pas être exhaustif):

Piz Platta

22 février: démonstration de sauvetage sur une remontée mécanique et travail avec des chiens d'avalanche à la station inférieure de la télécabine du Splügen

Locarno

19 & 20 septembre: festivités sur la Piazza Grande où la station de Locarno, fondée en 1970, s'est présentée, elle et son travail

Wildhorn

6 septembre: démonstrations et exercice de secours présentés par la station de la Lenk en tandem avec l'OJ au centre pédagogique et sportif Kurs-und Sportzentrum de la Lenk

RAPPORT ANNUEL 2019

Des interventions plus courtes grâce à une plus grande efficacité du sauvetage

Des conditions idéales dans les sports de montagne ont généré presque autant de déploiements des forces de sauvetage qu'en 2018, l'année record. Les opérations étaient, en moyenne, nettement plus courtes, d'où des recettes inférieures. Depuis le milieu de l'année, les adresses ainsi que les rapports d'intervention sont saisis et administrés par un nouveau logiciel.

L'année du sauvetage a débuté le 10 janvier 2019 par un coup de tonnerre : une avalanche s'est abattue sur l'hôtel restaurant Sântis à Schwägalp, blessant légèrement trois personnes. La station de secours de Schwägalp ainsi que d'autres stations et des spécialistes techniques issus de toute la Suisse orientale et de la principauté de Liechtenstein ont été mobilisés. Rapidement sur les lieux, ils ont travaillé main dans la main, avec une grande efficacité, preuve supplémentaire de l'excellente organisation d'intervention du SAS.

De bonnes conditions pour les sports de montagne ont généré tout au long de l'année une fréquence élevée d'opérations. Les spécialistes techniques et les équipes de sauvetage ont été appelées 822 fois à l'aide, soit 39 fois de moins que l'année record, 2018. Les sauveteuses et les sauveteurs ont apporté leur aide à 1055 personnes. En 2019, la durée moyenne d'intervention a été nettement moindre que les années précédentes. Ce raccourcissement est d'une part dû au fait que les équipes SAS ont souvent été épaulées par le sauvetage aérien. Il est, d'autre part, le fruit de l'efficacité du travail effectué.

Pas d'accidents graves

Toutes les interventions ont été menées à bien sans déplorer d'accident grave parmi les rangs des sauveteurs. Cinq d'entre eux se sont pourtant blessés en exercice ou en intervention.

Dans le domaine des chiens de recherche en surface et en avalanche, six accidents ont été recensés. Tous les compagnons à quatre pattes sont à nouveau en pleine forme.

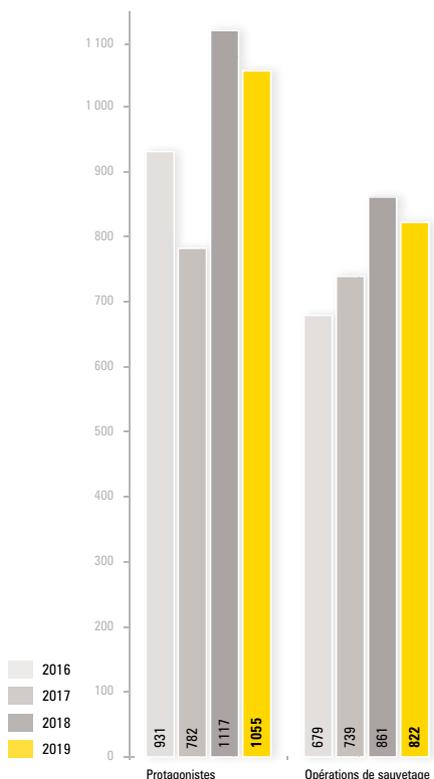
La collaboration avec les remontées mécaniques a continué à s'étendre. En effet, jusqu'à fin 2019, sept autres entreprises avaient signé des contrats. Les stations de secours viennent en aide aux remontées mécaniques et autres exploitants d'infrastructures pour les évacuations suite à des pannes, entre autres incidents. Les interventions nombreuses mais courtes ont généré moins de rentrées. Les recettes issues des interventions ont été de 300 000 francs inférieures au montant budgété. D'un autre côté, 57 000 francs de moins que prévu ont dû être amortis en prestations de sauvetage. Ce type d'amortissement survient principalement

quand des personnes indemnes sont sauvées. De tels cas ne sont pas pris en charge par les assurances maladie et accident. Si les victimes secourues sont des donateurs Rega, les frais ne leur sont pas facturés par le SAS. Au total, le bilan annuel affiche un résultat négatif de 68 000 francs. Ces pertes seront couvertes par le capital de la Fondation.

Baisse du capital de la Fondation

Le Conseil de fondation a décidé d'ajuster la valeur cible du capital de la Fondation. Jusqu'ici, un montant de 5,3 millions de francs était visé, ce qui correspond à peu près au chiffre d'affaires d'une année. Des contributions plus faibles des fondateurs le réduiront au fur et à mesure à 3 millions de francs. Cela présente l'avantage que le patrimoine reflète mieux la réalité économique. Les négociations sur une participation aux coûts et des montants de solidarité versés par les pouvoirs publics et des tiers peuvent être menées avec plus de crédibilité. Par ailleurs, il est possible de renoncer à une gestion des biens ainsi qu'aux coûts et risques y afférents. La Fondation se concentre sur sa mission centrale, le sauvetage.

La plupart des cantons soutiennent le SAS soit par le biais d'une contribution fixée par un accord de prestations bilatéral, soit par le versement de 4 centimes par habitant, comme le recommande la Conférence des chefs des départements cantonaux de justice et police. Le Canton de Thurgovie a suivi cette recommandation pour la première fois en 2019. Par le passé, il ne versait que 2 centimes par habitant. De nouveaux accords ont été négociés avec les cantons de Schwyz et de Nidwald. Ils entreront en vigueur en 2020. Pour Nidwald, cela signifie une hausse d'environ 30% de ses contributions. Deux cantons restent encore hors-jeu : Neuchâtel et l'Argovie ne versent pas de cotisation au SAS. La décision y relative du Canton d'Argovie vaut jusqu'en 2020. Le SAS va travailler à ce



En 2019, les chiffres d'intervention ont frôlé les résultats de l'année record, 2018.

que le sauvetage soit réintégré dans le plan de financement du canton.

Ces dernières années, le SAS a été approché par plusieurs cantons pour savoir s'il pouvait renforcer son dispositif local de First Responder pour combler des lacunes dans l'approvisionnement de base de la médecine urgentiste. Chaque fois qu'il le peut, le SAS propose une telle collaboration. La Direction médicale SAS de la Rega (MARS) joue un rôle stratégique pour développer une telle collaboration avec les offices cantonaux de la santé. Depuis avril 2019, la direction technique MARS est occupée en intérim par Roland Albrecht, le médecin-chef Rega.

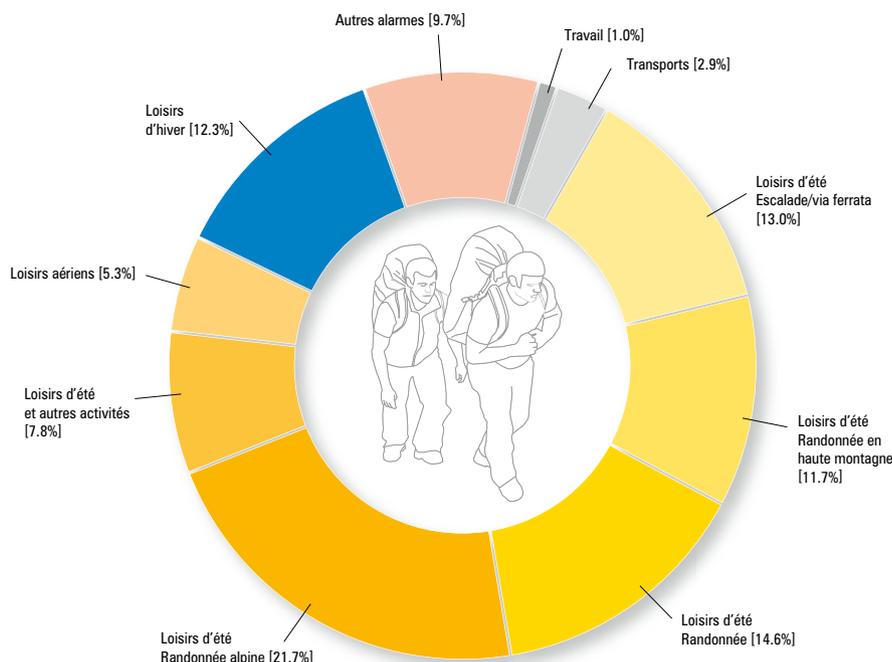
Formation sur mesure

Roger Würsch, nouveau responsable du domaine Formation SAS, a apporté des améliorations aux deux branches de la formation, les « spécialistes techniques » et les « stations de secours & les associations régionales ». Il a de plus continué à optimiser certaines bases communes. Les contenus des cours centraux d'instructeurs doivent pourtant toujours être adaptés aux conditions locales. Les aptitudes des sauveteuses et des sauveteurs doivent être harmonisées aux activités d'intervention dans leur région respective. Par conséquent, la responsabilité de la formation relève principalement des stations.

En 2019, l'équipe de formation a travaillé dans la même configuration que l'année précédente. Le poste de la direction technique Hélicoptère étant toujours à pourvoir, Theo Maurer, Responsable des Procédures d'intervention, l'occupe ad interim.

Nouveau logiciel

En milieu d'année, le nouveau logiciel AVER – de gestion des adresses et de rapport des interventions – a été lancé. Le changement de programme s'est bien passé. Les préposés aux secours, spécialistes techniques et responsables d'intervention renseignent désormais toutes les données comptables dans AVER. L'administration des cours « Daylight » ainsi que l'accès à l'Extranet du site SAS sont aussi synchronisés avec le nouveau logiciel. Ce dernier est non seulement plus intuitif pour les utilisateurs, mais il assied aussi la position du préposé aux secours. En effet, sa responsabilité en termes



Deux tiers des opérations se sont déroulées en été. La randonnée était en tête des disciplines ayant causé des accidents.

d'intervention et de gestion des ressources est renforcée.

Les vêtements de sécurité ont été perfectionnés en collaboration avec le fabricant. Deux nouveaux articles sont venus enrichir l'équipement Dames. Le SAS répond ainsi à un souhait de longue date exprimé par les sauveteuses. De nombreux articles parus sur des canaux divers et variés ont attiré l'attention à l'échelle nationale, à commencer par l'opération sur l'avalanche de Schwägalp, en début d'année. S'en est suivi un reportage dans l'émission *SRF-aktuell* sur le thème de la disparition des glaciers et du sauvetage en crevasse dans le massif du Titlis, l'été, terminant par un grand exercice de secours en avalanche sur le domaine skiable de Glacier 3000, mené par des stations de secours CAS de Suisse romande. Par ailleurs, de nombreux médias locaux ont relayé vers le public le travail des sauveteuses et des sauveteurs, à la télévision, à la radio et dans la presse écrite.

Changement au Conseil de fondation

Markus Weber, membre du Conseil de fondation, a annoncé sa démission pour fin 2019. Représentant du CAS, il siégeait au plus haut comité du SAS. Courant septembre, déjà, le Comité central du CAS a élu Daniel Marba-

cher, son directeur, comme nouveau membre du Conseil de fondation du SAS.

Dans les stations de secours, les associations régionales et au Secrétariat, les changements relatifs au personnel ont été rares. Ainsi, l'organisation peut s'appuyer sur une expérience vraiment solide. Les postes-clé sur le point de se libérer ont pu être repourvus. Chaque année, quatre à cinq nouveaux préposés aux secours (hommes et femmes) suivent un cours en vue de remplir leur nouvelle fonction. Cela montre que les jeunes sauveteuses et les jeunes sauveteurs s'intéressent à ce rôle et aux responsabilités qui vont de pair. Les fonctionnaires sur le départ ont formé leur successeur respectif, contribuant ainsi à la stabilité des opérations.

La Direction adresse un grand merci à toutes les sauveteuses et à tous les sauveteurs, aux organisations partenaires et aux personnes concernées pour leur précieux engagement en 2019. En effet, nous sommes très reconnaissants des efforts constants de chacun pour éviter les accidents. Enfin, nous apprécions le soin avec lequel les ressources techniques et matérielles sont gérées et utilisées.

Andres Bardill
Elisabeth Floh Müller
Theo Maurer

LE SAUVETAGE, AILLEURS DANS LE MONDE

Comment un vaste pays fonctionne avec un nombre limité de sauveteurs



Deux sauveteurs du NARG lors d'un exercice avec l'hélicoptère.

En Norvège, le secours en montagne est principalement assuré par deux entités : la Croix-Rouge se charge du sauvetage en avalanche, les groupes de sauvetage en montagne NARG, du reste. Les deux organisations sont constituées de bénévoles.

Les dix équipes de sauvetage en avalanche de la Croix-Rouge norvégienne rassemblent quelque 300 sauveteuses et sauveteurs, tandis que les dix troupes de secours en montagne (Norske Alpine Redningsgrupper NARG) en recensent 225. Considérant que la superficie de la Norvège est presque dix fois supérieure à celle de la Suisse, ces effectifs semblent au premier abord très modestes. « Je trouve que nous sommes suffisamment nombreux », déclare pourtant Stein Falsen Møller, à la tête du groupe NARG, qui est responsable de la zone autour de Bergen, au sud-ouest du pays. En fin de compte, le NARG n'effectue qu'entre 50 et 60 opérations par année sur tout le territoire. Mais elles durent plus longtemps qu'en Suisse, à cause des grandes distances, concède-t-il. Lors de l'intervention la plus rapide à laquelle il ait jamais participé, le patient était à l'hôpital en 90 minutes, contre 17 heures dans le cas le plus long de sa carrière. Outre le nombre de déploiements, deux autres facteurs empêchent d'étoffer les effectifs. D'une part, le temps d'entraînement avec des hélicoptères est limité, et il est plus facile de garantir une durée d'entraînement personnel suffisante pour un petit nombre de sauveteurs NARG – tous polyvalents. D'autres part, le secours en montagne norvégien doit fonctionner avec des finances restreintes : les groupes NARG ne reçoivent que 1,5 million de couronnes norvégiennes de l'Etat, ce qui correspond à environ 150 000 francs. La Croix-Rouge norvégienne a effectué 56 opérations pendant la saison 2018/2019, la grande majorité d'entre-elles dans l'extrême nord-est du pays. Les bénévoles de la Croix-Rouge ont reçu l'appui d'environ 200 sauveteuses et sauveteurs de l'œuvre norvégienne d'entraide ouvrière et des équipes cynophiles des organisations nationales de chiens de sauvetage. Leur engagement – pour lequel ils sacrifient leur temps libre – non plus n'est pas rémunéré.

Le rôle des professionnels

Dans le secours en montagne norvégien, certaines missions sont confiées à des professionnels. Ainsi, la responsabilité générale des secours relève toujours de la police, même quand elle délègue l'opération à des groupes de bénévoles. L'alerte et la coordination sont assurées par deux centres de secours nationaux (Joint Rescue Coordination Centers, JRCC). Les hélicoptères sont également pilotés par des équipages professionnels. D'une part, le pays dispose de gros hélicoptères de secours (Sikorsky H-3 Sea King, Superpuma), civils comme militaires, équipés de treuils et embarquant six personnes dont un médecin et un technicien du sauvetage. D'autre part, les hôpitaux possèdent des appareils médicalisés, plus petits (EC 135, EC 145 T2 et AW 139), sans treuil et volant avec un équipage de trois personnes : le

pilote, le médecin et le technicien du sauvetage. La Norvège compte douze bases avec des hélicoptères médicalisés et huit dotées de gros appareils de secours. Elles se situent à une heure de vol au maximum les unes des autres.

Une formation de longue haleine

Les bénévoles sont recrutés et formés par les différentes organisations. Julia Fieler, médecin anesthésiste à la Croix-Rouge norvégienne responsable du sauvetage en avalanche, explique que chez eux, la plupart des personnes commencent comme sauveteuse ou sauveteur terrestre, enrôlées pour des opérations de recherche ou de sauvetage. « Ceux qui s'intéressent spécialement au sauvetage en avalanche peuvent s'y former pendant quelques années puis entrer dans l'un de nos dix groupes de secours dédiés. »

Quant aux groupes NARG, les candidats doivent déjà disposer de quelques connaissances en alpinisme, explique Stein Falsen Møller : « Nous recrutons généralement parmi les montagnards locaux. » Le fait que l'association norvégienne des guides de montagne encourage ses membres à s'engager en faveur du secours en montagne s'avère aussi très positif. Plus d'un tiers d'entre eux – une quarantaine de guides – sont de la partie. Selon le groupe auquel ils appartiennent, les sauveteuses et les sauveteurs suivent six à douze formations locales par an, certaines avec hélicoptère, d'autres sans. A cela s'ajoute une conférence nationale de formation, à laquelle participent une centaine de personnes.

Des fluctuations faibles

« Jusqu'ici, le recrutement n'a jamais posé de problème », constate S. F. Møller. Il peut toutefois s'imaginer qu'à l'avenir, il sera un peu plus difficile de trouver des grimpeurs compétents. « Aujourd'hui, les jeunes grandissent avec des voies déjà posées. Quand j'ai débuté, nous avons encore dû apprendre comment nous autoassurer pour l'escalade en tête. » Il reste pourtant serein : « Nous trouverons bien les quelques alpinistes nécessaires pour couvrir nos faibles fluctuations ! »

En Norvège, le sauvetage en avalanche relève de la Croix-Rouge.



C'est le mythe du secours en montagne qui m'a attiré



Stein Falsen Møller, guide de montagne, dirige l'un des dix groupes norvégiens de secours en montagne. Agé de 43 ans, il est conseiller pour la compagnie d'ambulance aérienne du pays. Père de trois enfants, il vit avec sa compagne à Bergen, au sud-ouest de la Norvège.

Pourquoi êtes-vous devenu sauveteur ?

Au début, c'est le mythe du secours en montagne qui m'a attiré. Je lisais des articles sur des interventions dans le journal, et ces héros taciturnes me fascinaient. Plus tard, en tant que grimpeur et guide de montagne, j'y ai vu une possibilité d'utiliser mes aptitudes pour une bonne cause. Entre-temps, ma motivation est d'une nature plus professionnelle. En tant que chef de groupe, délégué CISA et membre de notre groupe de travail sur les procédures d'intervention, il me tient à cœur que nous fassions notre travail de manière plus compétente, plus rapide et plus sûre. Et quand je constate que cela permet de sauver des vies, ça me donne des ailes.

Combien de temps consacrez-vous au secours en montagne ?

Sûrement 20 à 30 heures par mois ! Pour les membres qui n'exercent pas d'autres fonctions, l'investissement représente six à huit heures. Notre groupe effectue entre huit et douze opérations par an. Je participe à la moitié d'entre elles.

Vous souvenez-vous d'une opération vraiment particulière ?

Je lisais une histoire à mon fils de 3 ans pour qu'il s'endorme quand l'alerte a été donnée. Un freerider était grièvement blessé sur une pente à 40 degrés. Je suis parti, à la grande déception de mon petit garçon. Moins de 30 minutes après le déclenchement de l'alarme, l'hélicoptère m'a déposé avec un second sauveteur à environ 200 mètres de la victime. Nous avons progressé jusqu'à lui et remarqué qu'il se cramponnait avec ses dernières forces à un ski cassé qu'il avait réussi, par on ne sait quel miracle, à planter dans la neige dure. Il se trouvait directement au-dessus d'une falaise. Après l'avoir assuré, nous avons constaté qu'il était sérieusement blessé. Nous avons creusé une large plateforme dans la neige, sur laquelle nous avons étendu la victime et le sac de sauvetage. Il a ensuite été hélitreuillé à bord de l'appareil. Quand je suis revenu à la maison, mon fils m'attendait, toujours boudeur. J'ai dû lui relire l'histoire depuis le début.

CHANGEMENTS RELATIFS AU PERSONNEL

Honneurs et présentations

Stations de secours de Vals, de Lugnez, de Safien, de Flims, de Disentis et de Sedrun**Ivo Paganini s'est retiré**

L'an dernier, le poste de travail d'Ivo Paganini, la centrale d'appel sanitaire des Grisons, a déménagé d'Illanz à Coire.

Ainsi, le préposé aux secours habitait-il et travaillait-il désormais en dehors du cercle d'intervention de « ses » six stations de secours. Cette distance a compté parmi les raisons qui l'ont poussé à renoncer à son mandat. Lorsqu'Ivo Paganini revient sur sa carrière, il est ravi du travail accompli par les stations. « J'avais à mes côtés d'excellents sauveteurs qui se déployaient, de jour comme de nuit, gonflés d'idéalisme et attendant peu de reconnaissance. » Lui-même ne participe désormais plus aux opérations de sauvetage. Il continuera pourtant de se rendre en montagne, car il forme actuellement un jeune chien d'avalanche. Le compagnon à quatre pattes ne devra pas, à l'avenir, dénicher les victimes d'avalanche mais compter parmi l'élite de la discipline sportive pour chiens correspondante.

Dani Michel, nouveau visage

Dani Michel a rejoint la station de sauvetage de Flims en 2012, dans laquelle il a passé toutes les étapes pour devenir responsable d'intervention. « Après le sauvetage d'un ami à la suite d'un accident d'escalade, j'ai su que je voulais contribuer au sauvetage en montagne », déclare-t-il quant à sa motivation. Jusqu'à présent, il l'a fait dans le domaine de la formation : D. Michel est responsable technique de la station de Flims et fait partie de l'équipe d'instructeurs du Secours Alpin Grison (ARG). Il n'a pas cherché à devenir préposé aux secours, mais lorsque l'occasion s'est présentée et que les présidents des six stations ont soutenu sa candidature, il était alors prêt à accepter le mandat. Vu le caractère autonome de chaque station qu'il dirige à présent, il considère qu'une communi-

cation ouverte et transparente s'avère essentielle. « Il est ainsi possible d'améliorer la communication et d'éviter les malentendus. » Michel, 36 ans, s'engage au sein du CAS à différents titres : en qualité de guide d'excursion et d'enseignant pour les cours Randonnées en haute altitude et Avalanches de la section Piz Terri, il met aussi l'accent sur la formation. Ingénieur logiciel, il travaille dans une entreprise qui construit des dispositifs de surveillance de dangers naturels. Il côtoie donc aussi, d'une certaine manière, la montagne dans son quotidien professionnel.

**Station de secours de Châtel-St-Denis
Raphaël Gingins s'est retiré**

Quand Raphaël Gingins est devenu préposé aux secours en 2017, il n'avait pas caché qu'il souhaitait former rapidement un successeur, homme ou femme – une tâche qui ne s'est pas avérée si simple. « Beaucoup ne se sentaient pas endosser cette fonction », explique-t-il. Il se réjouit particulièrement que Lise Forster ait accepté de relever le défi : « Elle est géniale ! » Pendant son mandat, Raphaël Gingins a amorcé quelques changements, notamment la mise sur pied de la « soirée des sauveteurs ». Événement informatif, elle favorise également les échanges et les feed-back. Un bon repas clôture systématiquement la rencontre. « C'est bon pour la motivation », précise R. Gingins. Entre-temps, il n'est plus actif comme sauveteur. Depuis son déménagement, il habite trop loin de son ancienne station de sauvetage. Membre du Conseil de fondation du SAS, l'ingénieur de 50 ans reste lié au sauvetage.

Lise Forster, nouveau visage

« Quand il y a des choses qui doivent être faites et que personne ne s'en charge, je me porte facilement volontaire, même parfois un peu trop. » C'est en ces termes que Lise Forster explique – avec un sourire – sa décision de succéder à Raphaël Gingins. Au début, l'aspect

chronophage du poste l'a fait hésiter. En effet, directrice d'une PME, elle a une famille et aime aussi passer du temps en montagne. Son amour pour la montagne et pour son prochain l'ont poussée à tout de même reprendre le flambeau. C'est pour les mêmes raisons qu'elle avait rejoint la station, cinq ans auparavant, en tant que première femme de l'équipe, d'ailleurs. « Depuis, la porte est ouverte à la gent féminine », se réjouit-elle. Entre-temps, trois autres sauveteuses ont renforcé les rangs et, comme on peut le constater, elles ont accès aux fonctions de direction. L. Forster dispose d'une solide expérience en activités Outdoor, glanée lors de randonnées en haute altitude, en plongée et comme accompagnatrice en montagne, elle est aussi passionnée de cristaux et fossiles. A la station, elle a suivi la formation de Responsable d'intervention RISA ainsi que de Spécialiste technique Canyoning. Elle souhaite voir plus de sauveteurs aux exercices de la station. Sur le plan professionnel, L. Forster, âgée de 46 ans, dirige une petite entreprise de coaching active dans le monde entier, qui accompagne les talents des sociétés internationales. C'est ce qu'elle entend également faire à la station de secours de Châtel-St-Denis.

**Station de secours d'Appenzell
Hanspeter Gredig s'est retiré**

Hanspeter Gredig a mis ses compétences au service de la station de secours d'Appenzell pendant près de 30 ans, dont les 17 dernières années en tant que préposé aux secours. Le sexagénaire renonce aujourd'hui à son mandat, sans pour autant abandonner le sauvetage. En effet, il reste opérationnel en tant que sauveteur et responsable d'intervention. « Notre équipe est super, l'esprit de camaraderie, génial », déclare H. Gredig. Ces derniers temps, des jeunes ont apporté un coup de fraîcheur à la station. Il n'a donc pas voulu rester scotché à son siège et empêcher que ce vent frais n'atteigne les plus hauts échelons. Durant son mandat, H. Gredig a non seulement vécu la transition du sauvetage CAS à SAS, mais il y a aussi contribué, une évolu-

tion qu'il a jugée adéquate. « En tant que service du CAS, nous n'aurions jamais atteint la qualité d'aujourd'hui. » L'engagement d'H. Gredig en faveur du sauvetage en montagne ne se limite pas à la station d'Appenzell. Il est également caissier et responsable de la formation du Secours Alpin de Suisse orientale (ARO). Il a même présidé l'association régionale jusqu'à fin 2013. De plus, il était actif dans la formation des instructeurs jusqu'à l'an dernier.

Irène Inauen-Kern, nouveau visage



Après neuf ans passés au sein de la colonne de secours, Irène Inauen-Kern a pensé qu'elle pouvait en faire davantage et s'est présentée comme préposée aux secours. Avant cela, elle était responsable d'intervention. La randonneuse en montagne passionnée et polyvalente, qui a déjà participé à la Patrouille des Glaciers avec son mari – également sauveteur –, a exercé comme monitrice d'alpinisme et d'escalade J+S, responsable de la sécurité et coach J+S à l'OJ du CAS de Saint-Gall, où elle est entrée à la direction dès 2001, avant d'en présider la section de 2005 à 2010. Quand on lui demande quelle est la situation de la station de secours d'Appenzell, I. Inauen-Kern répond que l'équipe s'offre actuellement une cure de jouvence. L'admission de personnes intéressées passe par quelques exercices d'essai suivis d'une année de candidature. Cette procédure a porté ses fruits, explique I. Inauen-Kern. Les candidats se rendent immédiatement compte si le sauvetage leur plaît, et la station voit d'emblée qui pourrait bien s'intégrer dans l'équipe.

Stations de secours d'Airolo, de Bellinzone et de San Bernardino Silvano Antonini s'est retiré



Après onze ans, Silvano Antonini quitte son poste de préposé aux secours. Son 65^e anniversaire, cette année, a motivé sa décision. « C'était pour moi le bon moment d'arrêter. » Le fait qu'un successeur était disponible lui a naturellement facilité la tâche. A la question de savoir quels avaient été les plus grands changements durant son mandat, il cite en premier lieu la création de l'association régionale Secours

Alpin du Tessin (SATI) il y a dix ans, à laquelle il a non seulement assisté, mais aussi participé. Il mentionne en deuxième position l'introduction, il y a peu, du nouveau logiciel de gestion des adresses et des rapports d'intervention AVER. Dans l'ensemble, il considère comme positives les évolutions observées ces dernières années, en particulier dans le domaine de la communication et de la numérisation. D'une manière générale, il tire un bon bilan de sa carrière dans le sauvetage en montagne. « Si je pouvais revenir en arrière, je ne changerais rien. » Il n'est donc pas étonnant que S. Antonini ne renonce pas totalement à cet univers. Il continuera d'exercer en tant que sauveteur et chef d'intervention pour la station de Bellinzone. « Cette activité me plaît toujours autant. » Sur le plan professionnel, S. Antonini a travaillé pendant 41 ans aux ateliers industriels des CFF de Bellinzone.

Samuele Frizzo, nouveau visage



Il y a trois ans, Samuele Frizzo est entré à la station de secours de Bellinzone. Il a vu dans cet engagement la possibilité d'allier son amour pour les montagnes et l'aide au prochain. Enfant, il a vécu le décès d'un proche en montagne et reste aujourd'hui encore reconnaissant que le corps ait pu être dégagé. Lorsque Silvano Antonini et le président de la station de Bellinzone lui ont demandé s'il voulait devenir préposé aux secours, il n'a pas hésité à proposer ses services. Dans ses fonctions, il veut se faire l'interlocuteur des sauveteurs et des stations, les mettre en réseau et les soutenir dans leur travail. Outre son expérience de randonneur actif en montagne et les différents cours suivis, S. Frizzo a suivi la formation de sauveteur II au SAS.

Conseil de fondation SAS Markus Weber s'est retiré



Markus Weber représentait le CAS au Conseil de fondation du SAS depuis 2016. Deux ans plus tard, il quittait le Comité central du CAS en raison de la limitation de la durée de fonction. Par conséquent, il a décidé de ne pas se représenter pour un deuxième mandat au conseil de fondation. « Une personne plus proche des réalités du CAS doit s'engager. » Il

considère le temps passé au comité stratégique du SAS comme très enrichissant, les thèmes étant variés et intéressants. M. Weber a notamment participé à l'adaptation du Règlement du conseil de fondation, de la stratégie du SAS et des conditions générales d'embauche. « La collaboration avec la Rega, mais aussi parmi les représentants du CAS, a toujours été très agréable et ciblée », explique M. Weber. Par chance, il n'a pas dû faire face, pendant son mandat, à des défis d'envergure, comme le coronavirus qui occupe actuellement le Conseil de fondation. Sur le plan professionnel, il est chargé de la gestion des flottes du Chemin de fer de la Jungfrau. Pendant son temps libre, l'homme de 54 ans est guide de montagne, moniteur de ski et parapentiste, des activités qui le poussent sans cesse vers les sommets.

Daniel Marbacher, nouveau visage



Avec Daniel Marbacher, ce sont désormais le directeur et la présidente du CAS qui sont représentés au Conseil de fondation du SAS. « Nous souhaitons nous rapprocher du SAS sur le plan opérationnel et améliorer notre collaboration », explique-t-il après son élection par le Comité central. Grâce à ce rapprochement direct avec le Secrétariat, il pourra intensifier les échanges et les professionnaliser. D. Marbacher espère que son lien avec les sections représentera une plus-value pour le SAS lorsque, par exemple, il s'agit du recrutement de sauveteuses et sauveteurs. Pour sa part, le CAS pourra apprendre de l'organisation du SAS concernant le développement de ses propres structures. « Il est important pour moi que nous continuions à nous développer et que nous tirions à la même corde pour les questions essentielles. » D. Marbacher mettra par ailleurs son savoir-faire et ses expériences de guide de montagne au service du Conseil de fondation. Jusqu'en 2016, il était copropriétaire de l'école alpine Bergpunkt. Après un apprentissage de cordonnier, D. Marbacher a étudié la géographie, l'histoire et la géologie. Avant de devenir directeur du CAS en 2018, il était responsable du secteur Environnement auprès des centrales hydrauliques de BKW.

POINT FINAL

L'alpinisme au patrimoine mondial

Le 11 décembre 2019, l'UNESCO a inscrit l'alpinisme sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Elle a ainsi donné suite à une demande des organisations d'alpinistes comme le CAS et des associations de guides de montagnes, notamment leur association faitière suisse. Chamonix, Courmayeur, Orsières et le Canton du Valais ont soutenu cette candidature, sachant que l'Université de Genève y a apporté sa contribution scientifique.

« Nous sommes très heureux de cette reconnaissance », a déclaré Françoise Jaquet, présidente du CAS, à la radio suisse et sur la chaîne SRF. Il s'agit d'un signal montrant que l'alpinisme, ce n'est pas simplement se défouler en montagne. « L'idée est de transmettre des expériences et connaissances spécifiques à la géné-



Anobli par l'UNESCO : l'alpinisme, ce n'est pas simplement se défouler en montagne.

ration suivante. » Manier correctement corde et piolet, estimer les dangers naturels, connaître la géographie, la météo, la flore et la faune en font entre autres partie.

Avec l'inscription de l'alpinisme sur la liste de l'UNESCO, c'est la deuxième discipline ayant trait aux montagnes qui entre en peu de temps au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

En effet, la gestion du danger d'avalanche est également reconnue comme patrimoine culturel depuis 2018. La convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO vise à mettre en avant les avancées culturelles qui ne relèvent pas de l'architecture mais ont plutôt trait à des pratiques communautaires et d'interactions sociétales.

Chassé-croisé infernal dans les Alpes vaudoises

Les montagnes représentent des coulisses de crimes très prisées dans la littérature. Le « polar alpin » est très prolifique. Marc Voltenauer contribue lui aussi à remplir les bibliothèques dans ce genre. Dans *Qui a tué Heidi?*, son enquêteur, l'inspecteur Andreas Auer, doit résoudre des crimes qui se déroulent dans le village montagnard de Gryon, situé dans les Alpes vaudoises.

Marc Voltenauer : *Qui a tué Heidi?* Éditions Pocket,

Paris 2019

